



ERIC BESSON
MINISTRE CHARGÉ DE L'INDUSTRIE, DE L'ÉNERGIE ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le lundi 5 mars 2012
N° 524

Eric BESSON annonce le lancement de 15 projets de production d'énergie à partir de biomasse

Après la décision du Gouvernement, le 4 octobre dernier, de retenir 15 projets de production d'énergie à partir de biomasse, Eric BESSON, Ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, annonce lundi 5 mars leur lancement effectif. 13 de ces projets sont des projets de cogénération d'électricité et de chaleur, deux d'entre eux produiront exclusivement de l'électricité.

Les notifications officielles ont été adressées aux 15 porteurs de projet le 29 février 2012. Les projets devront désormais suivre les étapes d'instruction technique et d'enquête publique pour pouvoir être autorisés.

Ces notifications s'accompagnent de la mise en place de trois « comités régionaux biomasse » (Aquitaine ; Provence Alpes Côte d'Azur ; Centre-Pays de Loire), animés par les préfets de région, pour permettre un développement important, harmonieux et concerté de la collecte de biomasse locale pour l'énergie. Il s'agit à la fois de garantir la compatibilité des plans d'approvisionnement des projets retenus et de favoriser la mobilisation des acteurs locaux. Les emplois générés par la collecte de biomasse constituent en effet des opportunités importantes pour les territoires.

Ce plan en faveur de la biomasse s'inscrit dans le cadre de la politique gouvernementale de développement des énergies renouvelables. Depuis 2007, l'éolien installé en France a été multiplié par 4 et le solaire photovoltaïque par plus de 200. Un appel d'offre pour la construction d'un premier parc éolien offshore est en cours, représentant un investissement de 10 milliards d'euros.

« Nous poursuivons le développement sans précédent des énergies renouvelables que nous avons engagé depuis 5 ans. Ces 15 projets représentent 1,4 milliard d'euros d'investissements et plusieurs centaines d'emplois dans la collecte de la biomasse, en complément des emplois directs des 15 projets sélectionnés », a déclaré Eric BESSON.

Contact presse :

Cabinet d'Eric BESSON - Pierre-Antoine LACHAL / Clotilde LARROSE : 01 53 18 45 13






Projets retenus (par ordre alphabétique)

Nom du projet	Nom de la société	Puissance électrique	Région	Ville	N° de dossier
ABBF	ABENGOA BIOENERGY BIOMASSE FRANCE	13 MW	Aquitaine	Arance	1
BIOLACQ ENERGIES	BIOLACQ ENERGIES	19 MW	Aquitaine	Lacq	17
BIOMASSE METROPOLE	SNC COGE VITRY	18 MW	Ile-de-France	Gennevilliers	19
BTL STRACEL	UPM-KYMMENE FRANCE	26 MW	Alsace	Strasbourg	3
CENTRALE BIOMASSE DE BESSE SUR BRAYE	COMPAGNIE DE COGENERATION DE LA BRAYE-CCB	20 MW	Pays de la Loire	Besse-sur-Braye	6
CENTRALE BIOMASSE DE DESCARTES	DALKIA BIOMASSE ATLANTIQUE INDUSTRIE	20 MW	Centre	Descartes	4
CENTRALE BIOMASSE DE PROVENCE	E.ON PROVENCE BIOMASSE	150 MW	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Meyreuil	20
CENTRALE BIOMASSE DU PORT DE BREST	DALKIA BIOMASSE ATLANTIQUE FINISTERE	14 MW	Bretagne	Brest	5
CENTRALE DE COGENERATION BIOMASSE DE CHAMPBLAIN	SAS BIOERE	23 MW	Rhône-Alpes	Laveyron	7
COFELY - BIOCEAN ENERGIES	BIOCEAN ENERGIES	25 MW	Limousin	Saint-Junien	16
COFELY/DRT/SOLAREZO	BIOMASS ENERGY SOLUTIONS VSG	17 MW	Aquitaine	Vielle-Saint-Girons	18
COGENERATION BIOMASSE DE HAUBOURDIN	COGENERATION BIOMASSE D'HAUBOURDIN SAS	16 MW	Nord-Pas-de-Calais	Haubourdin	10
COGENERATION BIOMASSE DE NOVILLARS	COGENERATION BIOMASSE DE NOVILLARS S.A.S	20 MW	Franche-Comté	Novillars	8
COGENERATION BIOMASSE DE VERDUN	COGENERATION BIOMASSE DE VERDUN SAS	18 MW	Lorraine	Verdun	12
INOVA VAR BIOMASSE	AE&E INOVA FRANCE	22 MW	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Brignoles	2

Légende

Combustible principal :

-  Biomasse forestière (plaquettes forestières notamment)
-  Broyats notamment issus de centres de tri de déchets industriels banals non recyclables
-  Déchets et résidus provenant de l'agriculture

